



**Séance extraordinaire du comité exécutif
du jeudi 17 septembre 2009**

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 – Sujets d'ouverture

Ordre du jour

CE *Affaires corporatives , Direction du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

20 – Affaires contractuelles

Entente

CM Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction du développement économique et urbain - 1094175004

Approuver l'accord de développement pour le projet "Quadrilatère Saint-Laurent" dans l'îlot bordé par les rues Sainte-Catherine, Clark et les boulevard Saint-Laurent et René-Lévesque, au nord du Monument-National.

Territoire(s) concerné(s) : Ville-Marie

Immeuble - Acquisition

CE Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction stratégies et transactions immobilières - 1094315006

Donner un accord de principe au terme duquel la Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique vend un emplacement d'une superficie de 3 272, 6 m² faisant partie, entre autres, de l'emprise de la rue Norman, dans l'arrondissement de Lachine, constitué du lot 2 889 906 du cadastre du Québec, requis dans le cadre de la construction d'une voie de contournement essentielle à la réalisation d'un projet domiciliaire.

Territoire(s) concerné(s) : Lachine

Immeuble - Aliénation

CM Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction stratégies et transactions immobilières - 1094312007

Approuver la promesse d'achat d'immeuble fait à la Ville par la Société de Développement Angus relativement à un terrain vacant situé à l'angle des boulevards Saint-Laurent et de Maisonneuve connu et désigné comme étant le lot 2 160 639 du cadastre du Québec

Territoire(s) concerné(s) : Ville-Marie

Immeuble - Expropriation

CM Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction du développement économique et urbain - 1094175005

Décréter l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots 2 160 638, 2 160 650, 2 160 653, 2 160 662 et 2 160 666 aux fins d'aliénation à un tiers, pour la réalisation d'un complexe immobilier sur l'îlot bordé par les rues Sainte-Catherine, Clark et des boulevards René-Lévesque et Saint-Laurent, au nord du Monument-National

Territoire(s) concerné(s) : Ville-Marie

Subvention - Soutien financier avec convention

CM Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction du développement économique et urbain - 1090305001

Approuver le projet de convention entre la Ville et la Société des arts technologiques établissant les modalités de versement de la contribution de 567 339\$ pris à même l'entente de 140 000 000 \$ entre la Ville et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), en appui au projet d'agrandissement de cette société, de mise aux normes de son immeuble et d'acquisition d'équipements spécialisés

Territoire(s) concerné(s) : Ville-Marie

Subvention - Soutien financier avec convention

CM Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction du développement économique et urbain - 1091063001

Approuver le projet de convention entre la Ville et la Maison du développement durable Inc. établissant les modalités de versement de la contribution de 1 500 000 \$ pris à même l'entente de 140 000 000 \$ entre la Ville et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), selon les phases de réalisation du chantier de construction du projet à l'angle des rues Sainte-Catherine et Clark.

Entente

CM Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction du développement économique et urbain - 1094175006

Approuver le projet d'accord de développement avec la Société Radio-Canada pour le projet sur le site du 1400, boulevard René-Lévesque.

Territoire(s) concerné(s) : Ville-Marie

30 – Administration et finances

Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CG Société du Parc Jean-Drapeau , Direction - 1094937003

Prendre connaissance des principaux paramètres inhérents au retour du Grand Prix du Canada à Montréal produit par Formula One Administration Limited, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014, renouvelable pour une période additionnelle de cinq (5) ans sur entente des parties, ainsi que de la résolution du conseil d'administration de la Société afférente (CA 2009-50, le 8 septembre 2009). Autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à agir en tant que mandataire de la Ville de Montréal dans cette transaction et à signer les documents afférents.

40 – Réglementation

Règlement - Adoption

CM Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1074400053

Adopter un vertu de l'article 89 de la charte, un règlement révisé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel, commercial et industriel situé sur le quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque, les avenues Viger et Papineau et la rue Wolfe ainsi qu'un règlement modifiant le plan d'urbanisme - Site de Radio-Canada

Règlement - Adoption

CM Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1094400028

Adopter, en vertu de l'article 89 de la charte, un règlement autorisant la construction d'un complexe immobilier sur l'emplacement occupé par les édifices portant les numéros 1190 à 1246, boulevard Saint-Laurent, un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal et son document complémentaire.

70 – Autres sujets

Levée de la séance

CE *Affaires corporatives , Direction du greffe*

Levée de la séance